

ACCOMPAGNEMENT vers les services d'AIDE À LA PERSONNE



FICHE D'INFORMATION



**Informier et accompagner pour la mise en place
des services d'aide à domicile**



HAUTE TARENTEISE
Communauté de Communes

Missions des services d'aide à domicile



L'auxiliaire de vie veille à la préservation de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans son quotidien :

- Aide à la personne (toilette, habillage...)
- Aide à l'entretien du logement et du linge
- Accompagnement aux courses et aux rendez-vous
- Préparation des repas à domicile, courses
- Accompagnement dans les activités de la vie sociale

Les services d'aide à domicile assurent la gestion et l'organisation des interventions, en tenant compte des besoins de la personne.

Avantage fiscal



Dans le cadre des services à la personne, ces services permettent de bénéficier d'un crédit d'impôt.



Vous avez également la possibilité de recruter un(e) intervenant(e) en emploi direct, via le CESU (Chèque Emploi Service Universel).

Services et tarifs sur le territoire



ADMR | Bourg Saint Maurice
Jardins du Rochefort, av. du Stade

04 79 07 16 16

- Prestataire : 30 €/heure
- Caisse de retraite : 26,30 €/heure selon la participation
- APA/PCH * : De 0 à 23,50 €/heure selon la participation
- Frais kilométriques pour courses : 0,78 €/km



DESTIA - Vers Toi | Moûtiers
11, av. du Pré de Foire

06 61 00 31 68 ou

06 32 49 87 48

- Prestataire : 39 €/heure
- Ponctuel : 44,29 €/heure
- APA/PCH/ARDH * : 33,55 €/heure
- Garde : 31,40 €/heure
- Dimanches, jours fériés et nuits : +25%
- Interventions en soirées (après 18h) : 42,41 €/heure

* Allocation Personnalisée d'Autonomie /
Prestation de Compensation du Handicap /
Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation



Service Étoile

87 avenue du Centenaire - Bourg Saint Maurice
04.79.07.60.22
service-etoile@hautetarentaise.fr
www.hautetarentaise.fr

